



Présents : G. BOUHIN, I. CUENOT, M. DESTAING, F. DOLE, C. GABRY, F. GARCIA, JP. GURTNER, B. JEANNIN, A. LOUVRIER, O. MARLOT, C. MICHEL, N. PECOT, O. REGNIER, M. SAULNIER, N. SIEVERT, I. VINAI, T. VUITTENEZ.

Excusés : J.DE LA ROCHEFOUCAULD, F. OLÉRON, L. SCHNEITER, M. CHAPPELLIER, C. BLAIN (procuration respective à M. SAULNIER, O. MARLOT, C. GABRY, T. VUITTENEZ, A. LOUVRIER), A. CARRIERE.

Un auditeur

Le compte rendu du conseil municipal du 17 décembre est validé à l'unanimité. Quorum atteint.

### 1. Vie de la commune

➤ Madame Agathe HENRIET, secrétaire au sein de notre mairie, a trouvé un nouvel emploi, nous lui souhaitons une bonne continuation et la remercions pour son engagement au sein de notre commune pendant ces 7 années.

➤ Association l'Outil en main  
L'outil en main est à la recherche de bénévoles pour animer ses ateliers. Cette association nationale met en avant les métiers manuels et le patrimoine auprès des jeunes de 9 à 16 ans.  
Une réunion publique d'information aura lieu le **vendredi 11 mars à 19H à la salle des fêtes de LEVIER.**

➤ La parole aux habitants : nous sommes à votre écoute, votre avis nous intéresse.  
La crise sanitaire, en supprimant de nombreuses manifestations, a limité grandement les temps d'échanges avec la population. Pour ces raisons et pour pallier à ce déficit de communication, nous vous mettons à disposition un formulaire pour collecter vos remarques, observations et préoccupations.

Votre parole nous permettra de nous positionner, de vous apporter des réponses.

Pour ce faire, nous espérons que vous aurez une vision globale et que vos remarques / observations qu'elles soient négatives mais également positives seront constructives.

Merci de prendre 2 minutes pour répondre sur le formulaire en page n°4 ou via le lien que vous pouvez retrouver sur le site [www.levier.fr](http://www.levier.fr) (rubrique démocratie participative) ou sur l'application LaCarte. Vos réponses sont attendues avant le 28 février 2022.

### 2. Participation au chauffage de l'église de LEVIER pour les extérieurs

- Le chauffage de l'église de LEVIER est pour l'instant payé par la commune.
- L'église est utilisée par les habitants des communes environnantes (enterrement, mariage, baptême...).
- Le conseil ne voit aucune objection à l'utilisation de l'église par des habitants des communes environnantes, néanmoins, le contribuable n'a pas à supporter ces coûts.
- Toute personne utilisatrice n'habitant pas Levier et sans filiation directe contribuera aux frais de chauffage à hauteur de 150 €.
- La commune facturera ce forfait à la paroisse de Levier qui aura en charge de le répercuter.
- Une exception sera faite avec la commune de Villeneuve d'Amont qui prendra directement en charge le coût pour ses habitants.

**19 voix pour 3 contre**

### 3. Groupement achat granulés – SYDED

Il est décidé de mettre en place un groupement de commandes pour l'achat de granulés de bois pour le chauffage des bâtiments. Ce groupement est ouvert aux personnes morales de droit public et a pour objectifs de :

- mutualiser les besoins en vue de parvenir à un volume de consommation permettant d'obtenir des offres de fourniture compétitives.
- contribuer à la pérennité de la filière "granulés de bois", en garantissant des volumes et conditions d'achats stables sur plusieurs années.

Le SYDED (Syndicat Mixte D'Energies du Doubs) assurera la coordination du groupement.

Au vu des projets, salle des sports, écoles... et après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** valide cette adhésion.

### 4. Droits de place des forains et convention

Forfait pour le séjour :

- Un prix forfaitaire de 20€ pour un stand et de 50€ pour un manège a été fixé, il comprend l'accès à l'eau des manèges.
- La fête se déroulera du vendredi au dimanche et l'installation se fera à partir du jeudi.
- Une convention sera signée avec chaque forain.

**Accord à l'unanimité**

### 5. Vente de matériel d'occasion

- La commune renouvelle son matériel portatif en passant du thermique à l'électrique.
- Il est mis en vente, une tondeuse (200€), une débroussailleuse (200€), un souffleur (100€) et un taille-haie (100€).
- Si le matériel ne trouve pas preneur, il sera repris par l'entreprise Haut Doubs motoculture.

Le conseil municipal, à l'**unanimité** donne pouvoir au maire pour effectuer toutes démarches à cet effet.

## Point CCA 800

#### ➤ Musée relais du cheval comtois et de la forêt

Pour raison personnelle, l'employée du Musée est absente actuellement et de ce fait, l'ouverture du Musée est reportée. La CCA 800 et les Amis du Musée sont donc à la recherche d'un (ou une) remplaçant(e), avec pass vaccinal valide. Une réflexion est également en cours sur l'amplitude d'ouverture annuelle du musée.

#### ➤ Espace France Services

Nous sommes conscients et désolés de la gêne occasionnée par la fermeture de votre espace France Services due à la Covid19 qui a touché simultanément les deux agents.

#### ➤ Voiture publicitaire

La CCA 800 remercie chaleureusement les entreprises du territoire qui ont financé intégralement ce projet de véhicule économique et écologique via l'affichage publicitaire. L'inauguration avec les partenaires se tiendra dès que les conditions sanitaires le permettront.

Ce véhicule est mis à disposition des élus et des agents communautaires par l'intermédiaire d'un agenda partagé.

# AGENDA

**BOUM Déguisée**

Organisée par les  
ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES  
Des 2 écoles primaires de LEVIER

Vendredi 4 mars 2022 à la Salle des fêtes

Spectacle à 18h (offert par la Mairie)

Boum à 19h

**ENTRÉE GRATUITE**

Buvette et  
petites restaurations

Chansons  
colorées

Bernard  
TARDONE

Ouvert à tous !

PASS SANITAIRE  
OBLIGATOIRE

LEVIER  
www.levier.fr

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

**NOUVELLE RENCONTRE**

Mardi 1er MARS 2022  
18H00

À l'ancienne ludothèque  
(entre le Musée et la Bibliothèque)

Venez parler, donner votre avis, exposer vos difficultés,  
dynamiser le village, partager vos idées, etc...

Verre de l'amitié...

Organisé par la Mairie de Levier.  
Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.23.64.48.97  
PASS sanitaire et masque.

ENTREE  
libre

Ouvert  
à tous

LEVIER  
www.levier.fr

Cette année le repas de la fête des mères  
aura lieu le samedi 14 mai.

Mesdames, réservez vos agendas !

Plus d'informations, dans les prochaines  
feuilles municipales.

ENEDIS  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ÉLAGAGE & TRAVAUX  
FORESTIERS  
GRDE  
SANSOUT PÉRIODES D'INTERVENTIONS ALARME  
Tél 04 76 29 07 59

Commune de Levier

**AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage  
d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques  
20000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du : 14/02/2022

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise :  
G.R.D.E. – 38130 ECHIROLLES  
(Habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques).

## « La parole aux habitants »



### Votre avis nous intéresse

Retour des formulaires au plus tard le 28 février au secrétariat de mairie.  
Vous pouvez également répondre directement sur le site internet de la commune [www.levier.fr](http://www.levier.fr) rubrique démocratie participative ou via l'application LaCarte Mairie de LEVIER.

Dans tous les domaines, par rapport à l'action menée actuellement par la municipalité, quelles sont selon vous les points d'améliorations que vous pouvez nous suggérer ?

Autres commentaires et/ou questions